

Conseil de Gestion de la Fondation A*MIDEX
Le 10 décembre 2018 de 16h00 à 17h00
Procès-verbal de séance

Etaient présent.e.s ou représenté.e.s :

Collège des Représentants de l'Etablissement :

- Yvon Berland, Président de l'Université d'Aix-Marseille
- Denis Bertin, Vice-Président délégué A*MIDEX
- Pierre Chiappetta, Vice-Président Recherche
- Maryline Crivello, Directrice exécutive de la Fondation A*MIDEX
- Thierry Paul, Vice-Président Formation (pouvoir donné à Pierre Chiappetta)
- Brigitte Carpentier, Directrice des Affaires Financières et Trésorière de la Fondation

Collège des Fondateurs :

- Jean-Yves Marzin, Directeur de l'INSIS du CNRS et Directeur scientifique référent pour le site d'Aix-Marseille
- Claire Giry, Directrice générale déléguée Inserm (pouvoir donné à Jean-Yves Marzin)
- Rostane Mehdi, Directeur de l'IEP d'Aix-en-Provence (pouvoir donné à Frédéric Fotiadu),
- Frédéric Fotiadu, Directeur Ecole Centrale de Marseille,

Collège des Personnalités qualifiées :

- Jean-Michel Morey, Directeur adjoint CEA Cadarache (pouvoir donné à Christophe Chambon),
- Christophe Chambon, Directeur des Affaires Générales, IRD
- Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général AP-HM (pouvoir donné à Christophe Chambon),

Etaient excusés :

- Hervé Brailly, PDG d'Innate Pharma, membre du collège des fondateurs
- Jean-Philippe Agresti, Vice-Président au partenariat avec le monde socio-économique, représentant l'Université d'Aix-Marseille, membre du Collège des Fondateurs

Siégeaient avec voix consultative :

- Laurent Barbieri, Directeur Général des Services
- Jean-Paul Bony, Directeur Général Adjoint des Services de l'Université, représentant Dominique Escalier, Directrice Générale des Services
- Isabelle Leclercq, Agent-Comptable de l'Université
- Céline Bréal, Directrice administrative de la Fondation A*MIDEX
- Ghislaine Gibello, Déléguée régionale CNRS
- Dominique Nobile, Délégué régional Inserm
- Flavio de Magistris, cellule d'animation scientifique et d'actions régionales CEA Cadarache
- Emilie Garrido-Pradalie, Directrice de la Recherche AP-HM
- Alexandre Met-Domestici, Conseiller pédagogique à la Direction des relations internationales IEP Aix-en-Provence

Etaient excusés :

- Magali Pérez, Division de la Chancellerie des universités et des affaires générales, Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille

Ordre du jour :

Cf. support de présentation en PJ.

- 1) Etat prévisionnel des dépenses rectifiées 2018 (BR2)
- 2) Evolution de la trésorerie
- 3) Budget prévisionnel 2019

Procès-verbal

1) Etat prévisionnel des dépenses rectifiées 2018 (BR2)

Cf. tableaux en pièce jointe : autorisations budgétaires, situation patrimoniale en droits constatés.

La Trésorière de la Fondation A*MIDEX présente le budget rectificatif n°2 de la Fondation A*MIDEX. Le budget rectificatif n°2 porte sur la re-prévision de l'activité de la Fondation, dont de nouveaux projets et leur financement ainsi que l'ajustement des prévisions.

La reprogrammation par enveloppe se décompose ainsi : masse salariale -2,9 M€, fonctionnement -2,35 M€ et investissement -1,14 M€.

L'amélioration du solde budgétaire s'explique par une forte baisse des prévisions de dépenses et un maintien des recettes encaissées à l'exception de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM). La dépense liée au pas de porte, charge ponctuelle et supportée exclusivement par l'établissement, s'élève à 235 K€. L'inauguration est prévue courant mars 2019.

Le budget agrégé de la Fondation s'élève à 39 502 316€ (total des AE après budget rectificatif N°2).

Le Vice-Président délégué A*MIDEX présente la méthodologie retenue puis commente l'évolution (*cf. diapositive 6*).

L'ajustement est réparti entre les projets IdEx -876 K€, les Instituts Convergences -1,90 M€, les LabEx -1,99 M€, la CISAM -1,6 M€ en AE (-110 K€ en droits constatés).

La trésorière et l'agent-comptable de l'établissement présentent les tableaux sur lesquels le Conseil de Gestion est appelé à délibérer. Il est rappelé que le Conseil de Gestion de la Fondation universitaire A*MIDEX doit approuver les autorisations budgétaires et la situation patrimoniale en droits constatés avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'Administration de l'Université.

Le solde budgétaire ressort à -564K€ en déficit. Il est rappelé que la trésorerie, à l'issue du compte financier 2017, s'élève à hauteur de 22 M€.

Approbation du budget rectificatif n°2 2018 en autorisation budgétaire et de la situation patrimoniale en droits constatés de la Fondation universitaire A*MIDEX à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s.

2) Evolution de la trésorerie

L'agent comptable présente l'état de la trésorerie.

A début septembre 2018, la trésorerie s'élève à 32,5 M€ contre 26,8 M€ en septembre 2017. Le prévisionnel de trésorerie est estimé à fin 2018 à 22 716 706 €.

Le Vice-Président délégué A*MIDEX apporte des éléments d'explication en raison des nouveaux projets qui ont démarré progressivement au cours du 2^{ème} semestre 2018 et dont les dépenses impacteront pleinement l'année 2019.

3) Budget prévisionnel 2019

Cf. tableaux en pièce jointe : autorisations budgétaires, situation patrimoniale en droits constatés.

Le Vice-Président délégué A*MIDEX présente la méthodologie retenue pour l'élaboration du budget prévisionnel 2019, avec une granulométrie affinée par rapport à la période probatoire, qui implique un dialogue avec les porteurs de projets notamment dans le cas des projets structurants (projets sur 5 à 10 ans).

Le processus mis en place par la Fondation A*MIDEX dans le cadre de l'élaboration budgétaire a pour objectif de **fiabiliser le budget**, au moyen d'un **contrôle d'opportunité et de cohérence** des demandes. Il nécessite la mise en place d'outils de suivi croisant plusieurs sources de données et est accompagné d'un dialogue avec les porteurs de projets.

La consommation de la dotation IdEx se répartit comme suit :

- La prévision au titre de l'enveloppe 1 de 357 K€ porte sur les lauréats des appels à projets lancés pendant la période probatoire,
- La prévision au titre de **l'enveloppe 2 de 29 890 K€** (hors frais de gestion) porte principalement sur
 - Les actions IdEx pour 18 770 K€, dont 4 094 K€ au titre des nouveaux projets,
 - Les Instituts Convergences : 992 K€, dont Centuri 819 K€, ILCB 173 K€
 - Les LabEx : 9 167 K€,
 - Les Ecoles universitaires de Recherche : 961 K€, dont AMSE 691 K€, nEUro*AMU 270K€

La Trésorière de la Fondation A*MIDEX précise que le montant des frais de gestion a été calculé, comme les années précédentes, en appliquant le taux de 8% sur les dépenses prévisionnelles annuelles.

L'utilisation des crédits par grands projets est ensuite présentée. Sur les 25,6 M€ qui seront encaissés en 2019 au titre de la dotation pérenne IDEX, les dépenses inscrites au budget s'élèvent à 32,66 M€ en droits constatés (hors financement ANR).

L'origine des **ressources dans le budget A*MIDEX (en RE)** ressort à **35 972 935 €**, réparti comme suit :

- ANR 34 069 001 € : convention de dévolution de l'IdEx, RHU3, Instituts Convergences, Ecoles Universitaires de Recherche,
- Ressources propres CISAM : 1 373 177€,
- Ressources propres A*MIDEX : 327 000€,
- Ressources propres Partenariat : 203 757€.

Concernant les **LabEx**, un **contrôle d'opportunité des demandes budgétaires** a été mené par la Fondation A*MIDEX au regard du disponible prévisionnel. La date de fin d'éligibilité des dépenses est initialement prévue à fin décembre 2019. Conformément aux engagements de l'établissement suite à la convention de dévolution du capital, les LabEx sont autorisés à terminer leurs actions au 31 décembre 2020. D'un point de vue budgétaire, les nouvelles actions doivent être engagées avant le 31 décembre 2019. Ces actions sont financées sur la dotation initiale. Aucun nouveau recrutement et renouvellement ne pourra être réalisé en 2020.

Concernant les **activités partenariales**, afin de financer ses appels à projets, le partenariat souhaite mobiliser en 2019 (comme chaque année) une partie de son **fonds de roulement**, à hauteur de 402 K€.

La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) présente un budget équilibré en droits constatés et dégage un solde budgétaire positif lié au glissement du paiement des dépenses de fin d'année sur l'exercice 2020.

Suite à une question de la Déléguée Régionale du CNRS sur la moindre représentation des dépenses d'investissement, le Président confirme que les dépenses d'investissement n'étaient pas éligibles durant la période probatoire de l'IdEx et précise que la vocation de l'IdEx n'est pas d'intervenir en soutien à l'équipement.

La trésorière et l'agent-comptable de l'établissement présentent les tableaux sur lesquels le Conseil de Gestion est appelé à délibérer. Il est rappelé que le Conseil de Gestion de la Fondation universitaire A*MIDEX doit approuver les autorisations budgétaires et la situation patrimoniale en droits constatés avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'Administration de l'Université.

L'agent-comptable de l'établissement commente les tableaux et présente l'évolution de la trésorerie avec une prévision fin 2019, confortable, à hauteur de 17,6M€. Le prélèvement sur fonds de roulement ressort à 402K€, expliqué par les activités partenariales.

Approbation du budget prévisionnel 2019 en autorisation budgétaire et de la situation patrimoniale en droits constatés de la Fondation universitaire A*MIDEX à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s.

Le Vice-Président délégué A*MIDEX précise l'accompagnement sur les LabEx, qui sont en fin de vie (*cf. diapositive 31*). Les projets terminés sont ICoME2 et AMSE qui s'est transformé en Ecole

Universitaire de Recherche. Un suivi avec une granulométrie fine est mené afin de les accompagner dans le cadre de leur atterrissage.

Le **prochain Conseil de Gestion** se tiendra le lundi 04 mars 2019 de 15h00 à 17h00.